



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 115478

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir préciser sa réponse à la question n° 91671 concernant le personnel de son ministère mis à disposition de la présidence de la République. On constate, en effet, une diminution de 10 personnes en 2004 (situation maintenue en 2005). Il aimerait savoir sur quel type de personnel cette diminution est intervenue : s'agit-il des 19 personnes du Mobilier national (6 catégorie B et 13 catégorie C) affectées en permanence au fonctionnement de la présidence ou des 38 personnes (jardiniers, accueil et surveillance) affectées aux autres résidences présidentielles ? La précision est d'autant plus nécessaire que, dans l'une de ses précédentes réponses, le ministère avait oublié cinq agents.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115478

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 192